

Procès-verbal d'institution du conseil communautaire

Date de la séance : L'an deux mille vingt, le NEUF du mois de JUILLET les nouveaux délégués de la Communauté de Commune « Entre Saône et Grosne » légalement convoqués par Monsieur Jean Claude BECOUSSE, Président en exercice, se sont réunis à la salle multisport sise 24 rue des Mûriers à Sennecey le Grand en vue de la formation du nouveau conseil de la communauté.

La séance est ouverte par Monsieur Jean-Pierre POISOT Doyen d'âge qui prend la Présidence et procède à l'appel nominal des délégués. Il les déclare ensuite installés dans leurs fonctions.

Etaient présents :

Beaumont sur Grosne	Monsieur Laurent GINETTI
Bissy Sous Uxelles	Madame Michelle PEPE
Boyer	Monsieur Jean-Paul BONTEMPS Monsieur Jérôme CLEMENT
Bresse sur Grosne	Monsieur Marc MONNOT
Champagny-sous-Uxelles	Monsieur Philippe DE LA BROUSSE
Chapaize	Monsieur Jean-Michel COGNARD
Cormatin	Monsieur Jean-François BORDET Madame Leslie HOELLARD
Curtil Sous Burnand	Monsieur Albert AMBOISE
Etrigny	Monsieur Nicolas FOURNIER
Gigny-sur-Saône	Monsieur Michel FOUBERT
Jugy	Monsieur Pascal LABARBE
La Chapelle de Bragny	Monsieur Didier CADENEL
Laives	Monsieur Jean-Claude BECOUSSE Madame Virginie PROST Monsieur Philippe DURIAUX
Lalheue	Monsieur Christian CRETIN
Malay	Monsieur Claude PELLETIER
Mancey	Monsieur Eric VILLEVIERE
Montceaux-Ragny	Monsieur Christian DUGUE
Nanton	Madame Véronique DAUBY Monsieur Denis GILLOZ
Savigny sur Grosne	Monsieur Jean-François PELLETIER
Saint-Ambreuil	Madame Marie-Laure BROCHOT

DESIGNATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Président propose au Conseil de désigner le nombre de Vice-Présidents. Il propose 8 Vice-Présidents.

Le Président fait procéder au vote à main levée pour définir ce nombre. A l'unanimité, le nombre de Vice-Présidents est accepté.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Président rappelle que les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus par le conseil au scrutin secret uninominal à la majorité absolue

1^{er} Vice-Président chargé des finances de l'intercommunalité, de l'environnement, aménagement de l'espace et urbanisme.

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Jean-Paul BONTEMPS. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	38
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
- A déduire bulletins blancs ou nuls	1

Reste pour les suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

ONT OBTENU :

Monsieur Jean-Paul BONTEMPS : 36 voix
Monsieur Jérôme CLEMENT : 1 voix

Monsieur Jean-Paul BONTEMPS ayant obtenu la majorité, a été proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

2^{ème} Vice-Président chargé de l'activité économique, l'attractivité de territoire, les circuits courts et la communication, l'évolution des compétences

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Madame Florence MARCEAU. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	38
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	1

Reste pour les suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

ONT OBTENU :

Madame Florence MARCEAU : 37 voix

Madame Florence MARCEAU ayant obtenu la majorité, a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

Arrivée de Monsieur Alain DIETRE à 19h15

3ème Vice-Président chargé des équipements sportifs, structures intercommunales et de l'aménagement numérique

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Christian PROTET. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire bulletins blancs ou nuls	4

Reste pour les suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

ONT OBTENU :

Monsieur Christian PROTET : 35 voix

Monsieur Christian PROTET, ayant obtenu la majorité, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

4ème Vice-Président chargé de la collecte des déchets, la gestion des déchèteries

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Marc MONNOT. Pas d'autre candidats.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	6

Reste pour les suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

ONT OBTENU :

Monsieur Marc MONNOT : 33 voix

Monsieur Marc MONNOT ayant obtenu la majorité, a été proclamé 4^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

5ème Vice-Président chargé de la politique sociale, petite enfance, enfance jeunesse, France Service, MSAP et transport par voie de compétence

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Madame Michèle PEPE. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	5

Reste pour les suffrages exprimés	34
Majorité absolue	17

ONT OBTENU :

Madame Michèle PEPE : 34 voix

Madame Michèle PEPE, ayant obtenu la majorité, a été proclamée 5^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

6^{ème} Vice-Président chargé de l'assainissement collectif, du SPANC et GEMAPI

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Jean-François BORDET. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	2

Reste pour les suffrages exprimés	37
Majorité absolue	18

ONT OBTENU :

Monsieur Jean-François BORDET : 37 voix

Monsieur Jean-François BORDET ayant obtenu la majorité, a été proclamé 6^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

7^{ème} Vice-Président chargé du personnel sur le volet administratif, de la mutualisation et des structures de santé

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Madame Marie-Laure BROCHOT. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	5

Reste pour les suffrages exprimés	34
Majorité absolue	17

ONT OBTENU :

Madame Marie-Laure BROCHOT : 34 voix

Madame Marie-Laure BROCHOT, ayant obtenu la majorité, a été proclamée 7^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

8^{ème} Vice-Président chargé du tourisme, du sport et de la culture

Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Eric VILLEVIERE. Pas d'autre candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	4

Reste pour les suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

ONT OBTENU :

Monsieur Eric VILLEVIERE : 35 voix

Monsieur Eric VILLEVIERE, ayant obtenu la majorité, a été proclamé 8^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président propose aux Conseillers que les membres du bureau soient, hormis le Président et les vice-présidents, les 14 autres conseillers communautaires, à raison d'un représentant par commune, soit un total de 23 membres.

Les conseillers approuvent cette proposition et accepte que le bureau soit composé du Président, des 8 vice-présidents et de 14 membres, à raison d'un représentant par commune, il propose de procéder aux votes.

1° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Laurent GINNETTI pour la commune de Beaumont sur Grosne

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur Laurent GINNETTI : 39 voix

Monsieur Laurent GINNETTI ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

2° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Philippe CHARLES DE LA BROUSSE pour la commune de Champagny Sous Uxelles

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur Philippe CHARLES DE LA BROUSSE : 39 voix

Monsieur Philippe CHARLES DE LA BROUSSE ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

3° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Jean-Michel COGNARD pour la commune de Chapaize

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur Jean-Michel COGNARD : 39 voix

Monsieur Jean-Michel COGNARD ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

4° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur Didier CADENEL pour la commune de La Chapelle de Bragny

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur Didier CADENEL : 39 voix

Monsieur Didier CADENEL ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

5° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur AMBOISE Albert pour la commune de Curtils Sous Burnand

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur AMBOISE Albert : 39 voix

Monsieur AMBOISE Albert ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

6° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur FOURNIER Nicolas pour la commune d'Etrigny

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur FOURNIER Nicolas : 39 voix

Monsieur FOURNIER Nicolas ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

7° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur FOUBERT Michel pour la commune de Gigny-sur-Saône

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur FOUBERT Michel : 39 voix

Monsieur FOUBERT Michel ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

8° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur LABARBE Pascal pour la commune de Jugy

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	1

Reste pour les suffrages exprimés	38
Majorité absolue	19

ONT OBTENU :

Monsieur LABARBE Pascal : 38 voix

Monsieur LABARBE Pascal ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

9° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur CRETIN Christian pour la commune de Lalheue

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	1

Reste pour les suffrages exprimés	38
Majorité absolue	19

ONT OBTENU :

Monsieur CRETIN Christian : 38 voix

Monsieur CRETIN Christian ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

10° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur PELLETIER Claude pour la commune de Malay

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur PELLETIER Claude : 39 voix

Monsieur PELLETIER Claude ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

11° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur DUGUE Christian pour la commune de Montceaux-Ragny

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	1

Reste pour les suffrages exprimés	38
Majorité absolue	19

ONT OBTENU :

Monsieur DUGUE Christian : 38 voix

Monsieur DUGUE Christian ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

12° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Madame DAUBY Véronique pour la commune de Nanton

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Madame DAUBY Véronique : 39 voix

Madame DAUBY Véronique ayant obtenu la majorité, a été proclamée membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

13° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur PELLETIER Jean-François pour la commune de Savigny-sur-Grosne

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur PELLETIER Jean-François : 39 voix

Monsieur PELLETIER Jean-François ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne ».

14° Monsieur Jean-Claude BECOUSSE propose Monsieur GAUDILLER Jean-Marc pour la commune de Vers

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits	39
- Votants	39
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
- A déduire des bulletins blancs ou nuls	0

Reste pour les suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

ONT OBTENU :

Monsieur GAUDILLER Jean-Marc : 39 voix

Monsieur GAUDILLER Jean-Marc ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre du bureau de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne.

Hormis le président et les 8 vice-présidents, 14 conseillers communautaires sont proclamés membres du bureau.

Le bureau de la Communauté de Communes est composé comme suit :

Président	Jean-Claude BECOUSSE	LAIVES
1er Vice-président	Jean-Paul BONTEMPS	BOYER
2nd Vice-président	Florence MARCEAU	SENNECEY LE GRAND
3 ^{ème} Vice-président	Christian PROTET	SAINT-CYR
4 ^{ème} Vice-président	Marc MONNOT	BRESSE SUR GROSNE
5 ^{ème} Vice-président	Michèle PEPE	BISSY SOUS UXELLES
6 ^{ème} Vice-président	Jean-François BORDET	CORMATIN
7 ^{ème} Vice-président	Marie-Laure BROCHOT	SAINT-AMBREUIL
8 ^{ème} Vice-président	Eric VILLEVIÈRE	MANCEY

Membres :

Monsieur Laurent GINNETTI	BEAUMONT SUR GROSNE
Monsieur Philippe CHARLES DE LA BROUSSE	CHAMPAGNY SOUS UXELLES
Monsieur Jean-Michel COGNARD	CHAPAIZE
Monsieur Didier CADENEL	LA CHAPELLE DE BRAGNY
Monsieur Albert AMBOISE	CURTIL SOUS BURNAND
Monsieur Nicolas FOURNIER	ETRIGNY
Monsieur Michel FOUBERT	GIGNY SUR SAONE
Monsieur Pascal LABARBE	JUGY
Monsieur Christian CRETIN	LALHEUE
Monsieur Claude PELLETIER	MALAY
Monsieur Christian DUGUE	MONTCEAUX RAGNY
Madame Véronique DAUBY	NANTON
Monsieur Jean-François PELLETIER	SAVIGNY SUR GROSNE
Monsieur Jean-Marc GAUDILLER	VERS

Le Président donne lecture de la charte de l'Elu local et remet aux conseillers une copie de cette charte ainsi que les dispositions de l'article L.5214-8 du CGCT ainsi qu'une copie des articles dont il est fait référence dans ces diverses dispositions.

Le Président,
Jean-Claude BECOUSSE



Signature des scrutateurs :

Mr Ph. CHIFFRES DE LA BROUSSE

Mr No NOT Maire

Signature du Doyen :

Mr JP PERROT.

Signature du secrétaire de séance :

Mr Gilloz .D

Fin du PV d'installation- séance levée à 20h30.